



Diffamation dans mon entreprise

Par **HERBRETEAU**, le **07/07/2009** à **09:53**

Bonjour,
MON PATRON A ANNONCE A TOUS MES COLLEGUES QUE J AVAIS UNE MAITRESSES AU SEIN DE L ENTREPRISE. CE QUI EST FAUX ET MA DEMANDE DE FAIRE UN DEMENTI AUPRES D EUX LE LENDEMAIN. QU EST CE QUE JE DOIS FAIRE? DOIS JE LUI ENVOYER UN COURRIER? MA COLLEGUE CONCERNEE DOIT T ELLE EN FAIRE UN AUSSI? DANS L ATTENTE D UN REPONSE.
AVEC TOUS MES REMERCIEMENTS.

Par **Marion2**, le **07/07/2009** à **11:41**

Bonjour,
Merci d'éviter d'écrire en majuscules... très désagréable à lire.
Votre patron a pour le moins un comportement bizarre et indamissible de la part d'un dirigeant!!!
Puisque c'est lui qui a annoncé que vous aviez une maîtresse dans l'entreprise, à lui d'en faire le démenti. J'espère qu'au moins il vous a présenté ses excuses, ainsi qu'à votre collègue !!!
Vous pouvez lui rappeler à toutes fins utiles que vous pouvez déposer une plainte en diffamation contre lui.